LEADERSHIP

Manager de managers : déléguer, accompagner et piloter par le collectif

Encadrer des managers ne s'improvise pas à partir de l'expérience acquise avec une équipe d'opérationnels. Le réflexe de reprendre un dossier, de répondre directement à un collaborateur ou de trancher à la place d'un manager décrédibilise ce dernier, tandis qu'une distance trop grande laisse des écarts de pratiques s'installer. Ces deux jours clarifient le positionnement de second niveau. Vous définissez les périmètres de décision, vous conduisez des entretiens centrés sur les pratiques managériales, vous traitez les remontées sans court-circuiter les managers et vous animez votre collectif d'encadrants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 528 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs de service, responsables de département et managers encadrant d'autres managers ou sur le point de prendre ce type de poste.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience préalable de l'encadrement direct d'une équipe.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir le périmètre de décision de chaque manager encadré
- Conduire un entretien de suivi centré sur les pratiques managériales
- Relayer une décision descendante en laissant une marge d'adaptation
- Traiter une situation remontée sans court-circuiter le manager concerné
- Animer le collectif de managers pour harmoniser les pratiques
- Repérer et accompagner un manager en difficulté sur son poste

03 Programme détaillé

M1 Le positionnement de second niveau

- Ce qui change quand on encadre des managers
- Différences entre encadrement direct et encadrement de managers
- Renoncements nécessaires sur l'opérationnel
- Maintien d'un contact avec le terrain sans contourner les managers
- Attentes de la direction et attentes des équipes
- À retenir : Chaque fois qu'un manager de managers tranche à la place d'un manager, il affaiblit celui qu'il est censé soutenir.

M2 Répartir les décisions

- Délégation et contrôle entre deux niveaux
- Cartographie des décisions par niveau
- Formulation explicite des marges de manœuvre
- Choix des indicateurs et des points de suivi
- Traitement d'une décision prise contre son avis
- Cas pratique : Les participants répartissent une liste de décisions courantes entre leur niveau et celui de leurs managers.

M3 Développer ses managers

- Entretien et accompagnement des pratiques
- Observation des pratiques managériales sans s'immiscer
- Entretien de suivi centré sur la façon de manager
- Retour sur une décision managériale contestable
- Accompagnement d'un manager en difficulté
- Mise en situation : Un entretien avec un manager dont l'équipe se plaint du fonctionnement est conduit puis analysé.

M4 Animer le collectif de managers

- Faire équipe entre encadrants
- Construction d'un collectif à partir de managers concurrents
- Harmonisation des pratiques sans uniformisation
- Relais des décisions de direction auprès du collectif
- Rituels d'animation du groupe de managers
- Atelier : Chaque participant prépare la séquence d'animation de sa prochaine réunion de managers.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 528 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr